

étant donné la forte augmentation de la demande prévue à la suite de la croissance du PIB et du revenu disponible.

3.1 IMPORTATIONS

Les importations mexicaines de viande ont toujours été un complément à la production locale pour répondre à la demande intérieure. Le gouvernement mexicain a souligné son désir de parvenir à l'autosuffisance dans les produits de la viande, toutefois tel n'a pas été le cas au cours de la dernière décennie. D'une part, les sécheresses et les autres conditions naturelles ont rendu cela impossible certaines années et, d'autre part, les importations ont été utilisées comme soupape de sécurité soit pour assurer un complément à la production intérieure quand elle était insuffisante, soit pour faire baisser les prix quand cela était jugé nécessaire. Le gouvernement fédéral a toujours réglementé les importations de certains produits en utilisant des barrières, tels que le permis d'importation préalable, qui est actuellement exigé pour les importations de volaille, mais non pour les importations de boeuf et de porc. Toutefois, les barrières commerciales doivent être levées dans le cadre de l'accord de libre-échange.

Le tableau qui suit indique les importations par catégorie, en volume et en valeur, pour la période 1988-1990, y compris les animaux sur pied et les charcuteries, qui ne sont pas inclus dans le tableau 1.